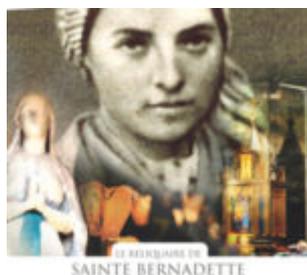


# Les reliques de sainte Bernadette dans notre diocèse !



**Pendant le Carême 2021, du 10 au 24 mars, le diocèse a accueilli les reliques de sainte Bernadette.**

- Mercredi 10 mars - jeudi 11 mars : Dunois
- jeudi 11 mars - vendredi 12 mars : Perche
- vendredi 12 mars - samedi 13 mars : Beauce
- samedi 13 mars - dimanche 14 mars : Drouais
- dimanche 14 mars - lundi 15 mars : Chartres
- lundi 15 mars - mardi 16 mars : Vallée de l'Eure
- mardi 16 mars - mercredi 17 mars : les forêts
- mercredi 17 : sœurs de St Jean Dreux
- jeudi 18 : Visitation
- vendredi 19 : saint Chéron
- Samedi 20 : sœurs de St Paul Chartres
- Dimanche 21 : Cathédrale
- Lundi 22 : sœurs de Sainville
- Mardi 23 : Institut du Bon Pasteur
- Mercredi 24 : départ pour le diocèse d'Angers!

Deux reliquaires, un grand et un petit sous forme de croix, ont été confiés pour pouvoir aller dans tous lieux, y compris les maisons de retraite ou en prison.

Pour la procession mariale : [Méditations pour la Procession mariale](#)

## La Relique

Le corps de Bernadette Soubirous fut exhumé le **18 avril 1925**, quarante-six ans après le décès, afin de prélever des reliques. Cette opération fut confiée aux Docteurs Comte et Talon. C'est le premier de ceux-ci qui procède aux prélèvements sur le corps qui « *était d'une consistance molle et presque normale* », devait-il écrire, en 1928, dans le *Bulletin de l'Association Médicale de Notre-Dame de Lourdes*.

Le **14 juin 1925**, Pie XI proclamait Bernadette Soubirous « Bienheureuse ». Son corps fut alors transféré dans sa châsse actuelle à Nevers le **18 juillet 1925**.

Le **8 décembre 1933**, le Pape Pie XI canonisait Sainte Bernadette, fêtée dans l'Église de France, le **18 février**.

Les « Actes originaux », conservés aux Archives de Nevers et rédigés en latin, indiquent que furent prélevés pour les reliques :

- Un fragment de la 5ème côte
- Un fragment de la 6ème côte
- Les rotules
- Un prélèvement musculaire, à la partie externe du fémur droit
- Beaucoup de cheveux
- Et divers fragments qui provenaient des muscles et de la peau

La conservation et l'attribution de ces reliques sont confiées à la Congrégation des Sœurs de la Charité de Nevers, sous la vigilance de l'Évêque de Nevers.

Ces reliques ont été offertes, sous la forme de parcelles *ex-carne* ou *ex-ossibus*, par les Sœurs de Nevers, à diverses maisons de leur Congrégation.

La relique qui se trouve dans le reliquaire, qui part en pérégrination en France et à l'étranger, est une relique *ex-carne*, remise à la Congrégation des Missionnaires de l'Immaculée Conception (Pères de Garaison), fondée en 1836. A partir de 1866, c'est cette congrégation qui dirigea le Sanctuaire de Lourdes, à la demande de Mgr Laurence, Evêque de Tarbes.

En 2018, le Très Révérend Père Horacio Brito, Supérieur Général des Missionnaires de l'Immaculée Conception a confié cette relique au Sanctuaire de Lourdes. Elle se trouve désormais dans le reliquaire fabriqué en Espagne par les ateliers Granda. Ce reliquaire a été solennellement inauguré à Lourdes le 30 mai 2019.